



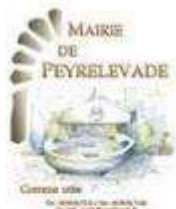
SOURCES *en action*

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Comité de pilotage

5 décembre 2018 - Eymoutiers





Le programme « Sources en action » bénéficie de subventions de :



Financement public du ministère
Chargé du développement durable



Cette opération est cofinancée par
l'Union européenne
L'Union européenne s'engage avec le bassin de
la Loire avec le Fonds européen de
développement régional



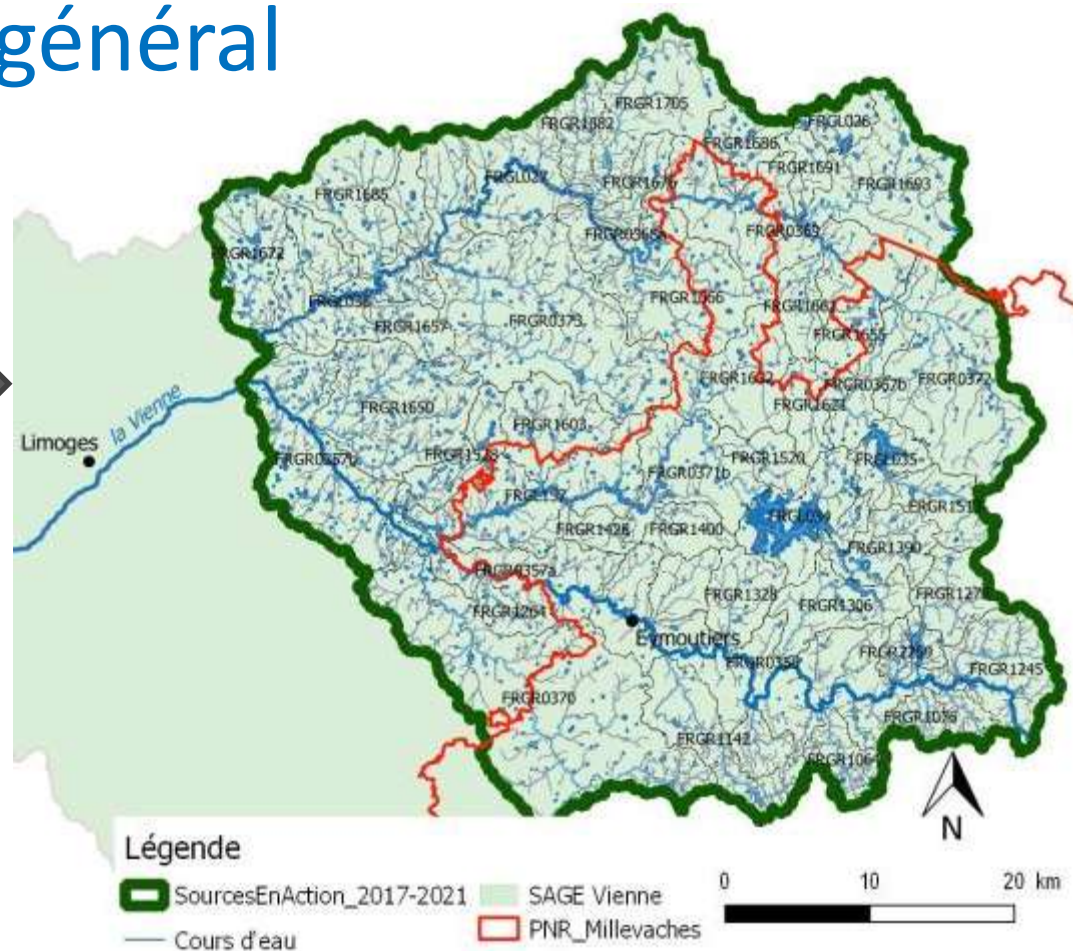
Ordre du jour

- **Etat d'avancement des programmations 2017 et 2018**
- **Evolution des politiques d'interventions des partenaires financiers**
- **Présentation et validation du programme d'action 2019**
- **Points d'actualités**



Rappel du contexte général

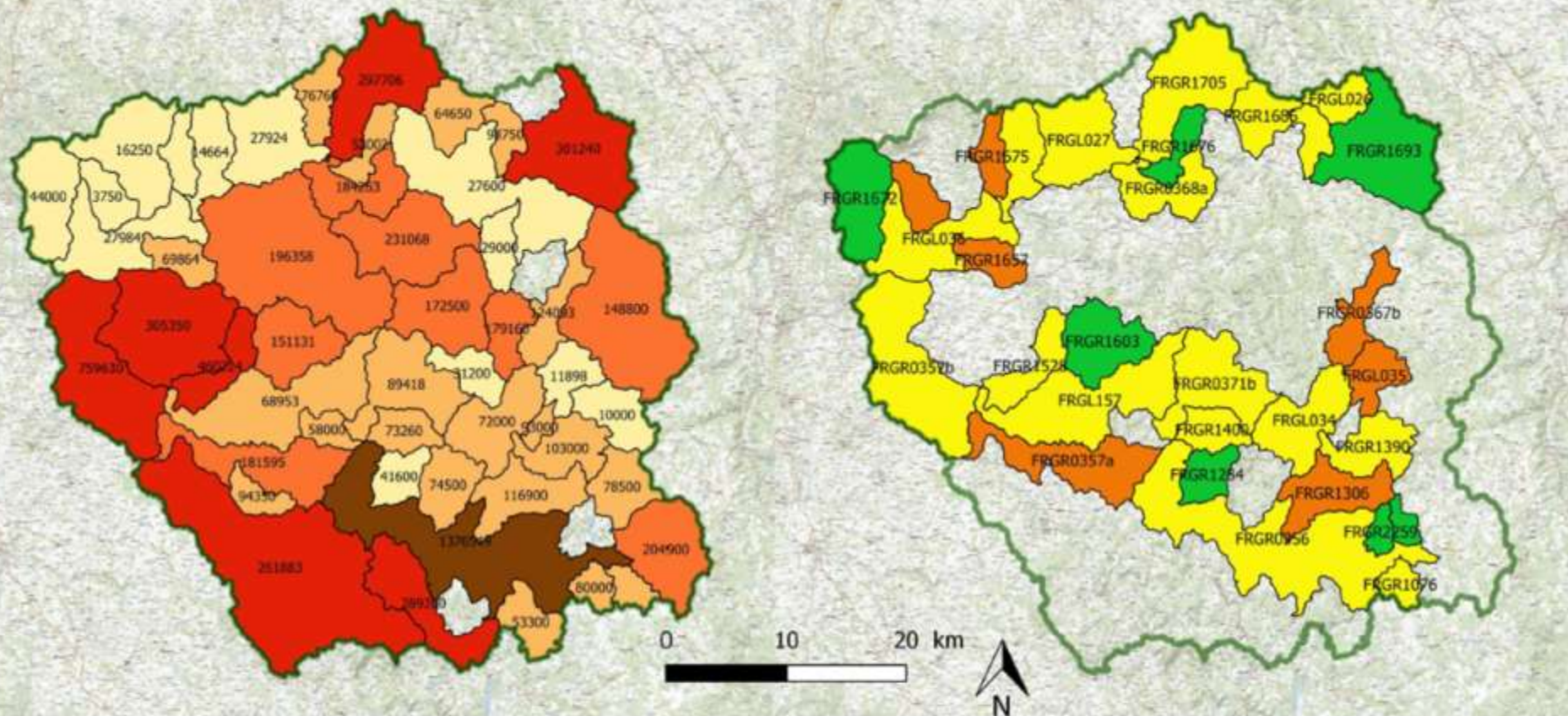
- 1^{er} contrat Sources en action 2011-2015
- 2016 : Bilan – Diagnostics – re-programmation – définition d'un nouveau territoire d'action cohérent →
- Surface de 2 200 km² (10 % bv Vienne)
- 55 masses d'eau (3 338 km de cours d'eau)
- 23 200 ha de zones humides (11 %)
- 1 000 Etangs et 205 obstacles
- 91 communes et 46 500 hab.
- 820 km² surface agricole (40 %) - dont 92 % en prairie
- 1 100 km² de surface boisée (51 %)



→ 24 structures opératrices pour la restauration et la gestion des milieux aquatiques du bassin en particulier pour l'atteinte du bon état écologique généralisé

Rappel du contexte général

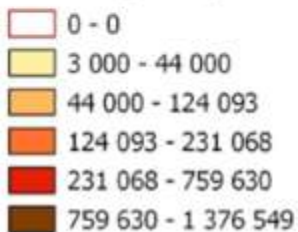
➔ Programmation 2017 – 2021 de 12,3 millions d'euros



Légende

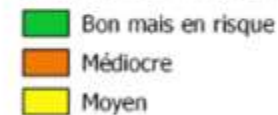
— SourcesEnAction_2017-2021

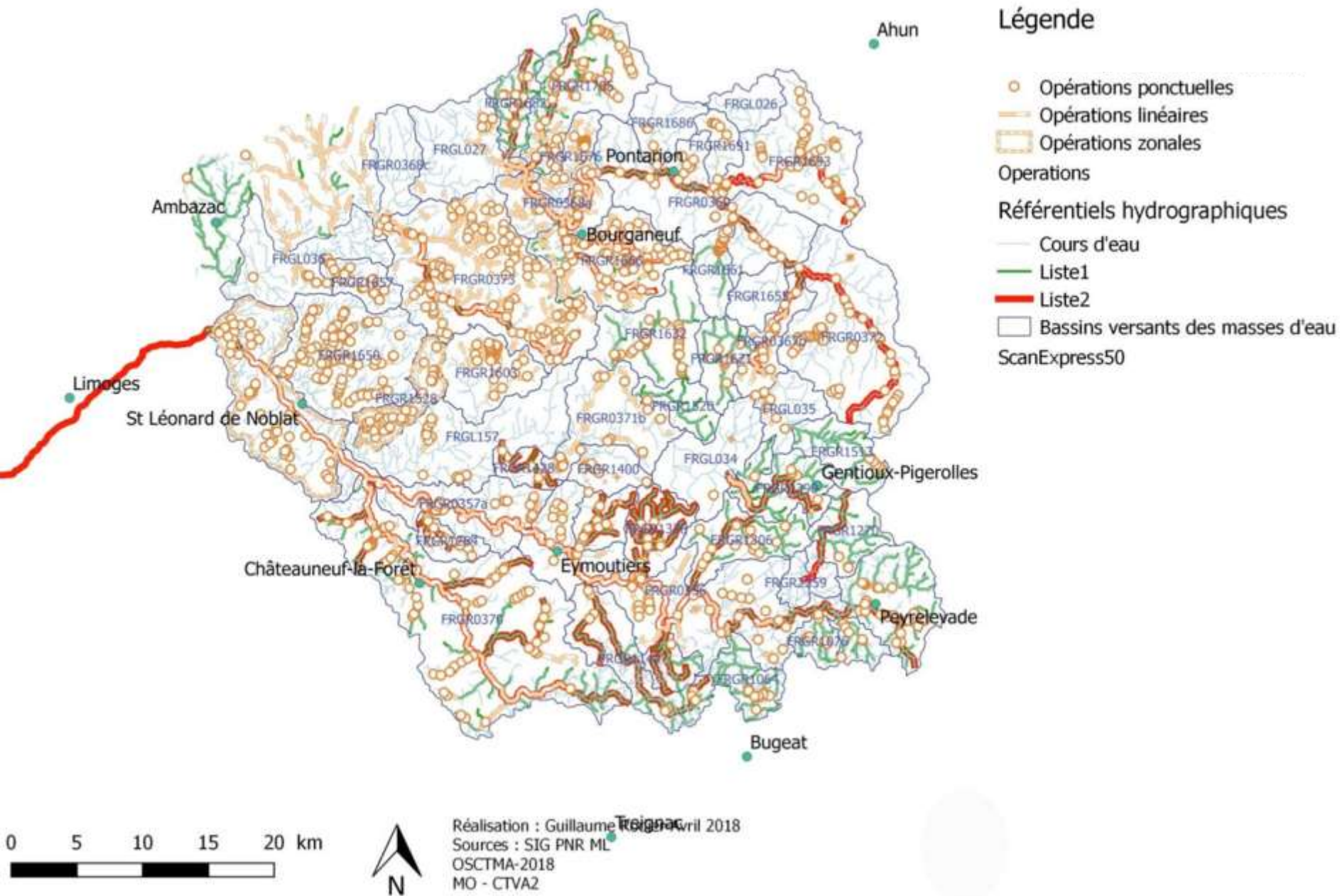
Effort budgétaire prévisionnel par ME - en € TTC



Légende

Masses d'eau prioritaires du contrat





Etat d'avancement des phases 1 & 2

Les sources du Thaurion suite à une rupture de digue (2014)



Préambule

1. Validation de Sources en action 2017-2021 par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (juin 2017), les Conseils Départementaux de la Corrèze (sept. 2017) et de la Creuse (sept. 2017)

➔ Démarrage opérationnel du contrat : **septembre 2017**

+ Météo défavorable aux travaux de novembre 2017 à fin avril 2018

= **Phase 1, une année de programmation – 4 mois de réalisation**

= **Un décalage entre Programmation et Réalisation pour les phase 1 et 2**

2. Prise en charge de la GEMAPI et réorganisation territoriale complexe

3. Contexte financier incertain : restrictions budgétaires des départements et FEDER, révision de la politique régionale de l'eau en juin 2018, préparation du XI^{ème} programme de l'Agence



Préambule

- Présentation des réalisations techniques et budgétaires de la phase 1 (2017)
 - Evaluation partielle de l'état d'avancement de la phase 2 (2018)
- *actions toujours en cours (Règle du contrat : 2 ans pour mettre en œuvre les opérations sollicitées en financement)*
- *des Arrêtés de DIG en attente*

Présentation proposée par thématique d'intervention de Sources en action :

Restauration des cours d'eau	Restauration de la continuité écologique	Gestion et préservation des zones humides
Développement de pratiques agricoles respectueuses des milieux aquatiques	Information, sensibilisation et communication	Suivis scientifiques
Etudes complémentaires ou préalables à des actions	Animation et coordination du programme	

Thème : Restauration des cours d'eau

- Travaux agricoles :
 - Mise en défens des berges
 - Abreuvement du bétail
 - Franchissement de cours d'eau
- Restauration des berges et de la ripisylve / gestion des embâcles
- Restauration du lit mineur
- Limitation de la propagation des espèces invasives
- Travaux forestiers
- Autres travaux (pont sylvicole – BV...)



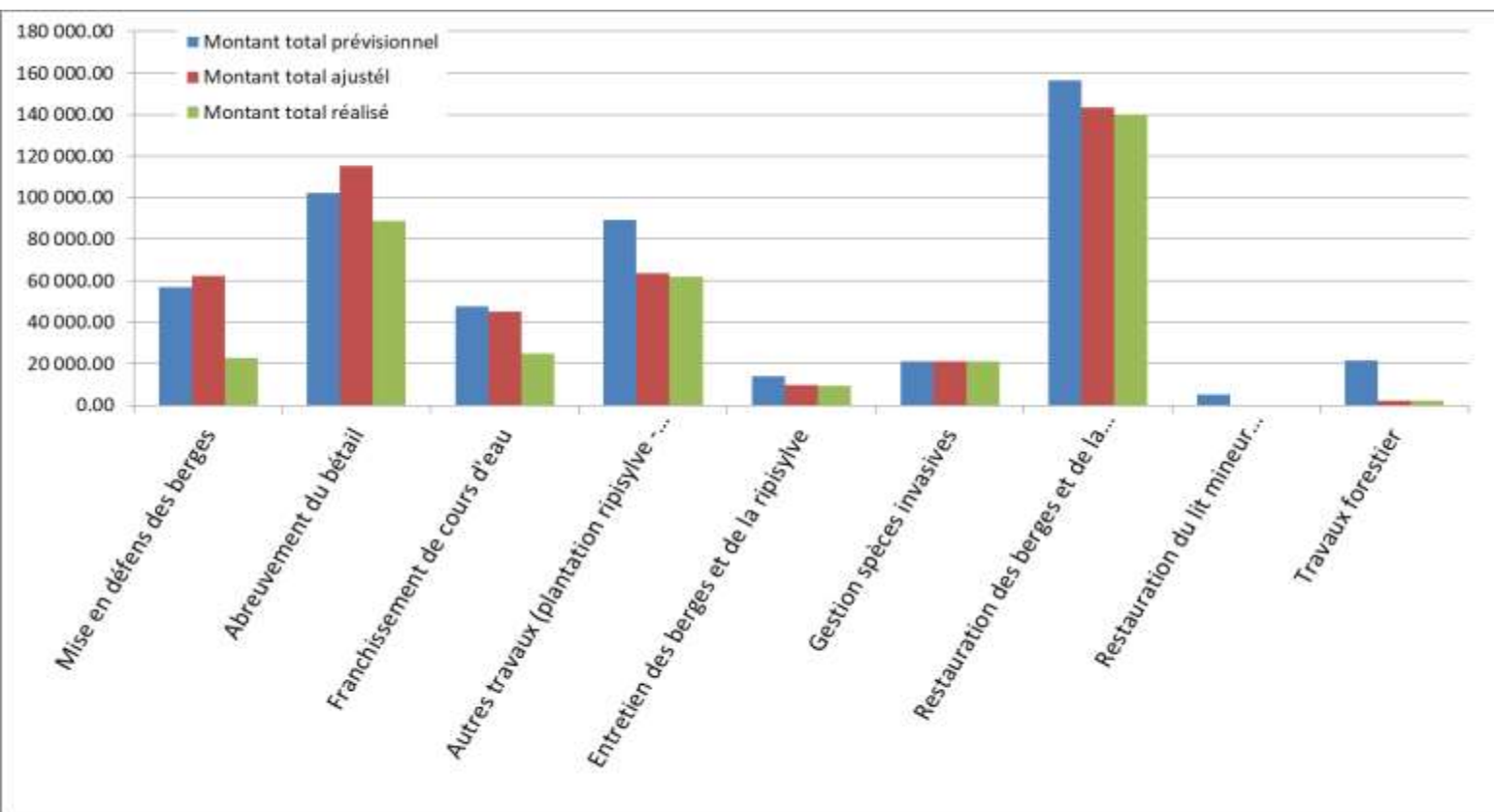
Bilan phase 1 et 2 : Restauration des cours d'eau

Phase 1

Montant prévisionnel : 514 243 €

Montant « Ajusté » : 462 929 € (90% du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : 371 064 € (81 % de l'ajusté)



Opérateurs :



Phase 2

Montant prévisionnel : 767 622 €

Montant « Engagé » : 617 682 € (81 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : En cours

Bilan phase 1 et 2 : Restauration des cours d'eau

Réalisations techniques phase 1 et (Engagé Phase 2) :

- 12.6 km de clôtures (3.7 km)
- 43 abreuvoirs (120 unités)
- 21 franchissements (PEHD, buse, passerelles, pont, gué) (11 unités)
- 32.7 km de berges restaurées (dont 8 km d'entretien) (11,5 km)
- 77 embâcles retirés (1430 interventions localisées)
- 3,2 ha de chantier forestier (dont 35 ml de plantation de ripisylve) (3,5 ha)
- 3 stations (330 m²) d'expérimentation « Renouée ». (0)
- Restauration du lit mineur (diversification) (500 ml)



Opérateurs :



Thème : Continuité écologique

- Acquisition foncière (ouvrages)
- Aménagement ou gestion (grand ouvrage)
- Aménagement ou gestion (petit ouvrage)
- Travaux indéterminés au prévisionnel
- Suppression (grand ouvrage)
- Suppression (petit ouvrage)

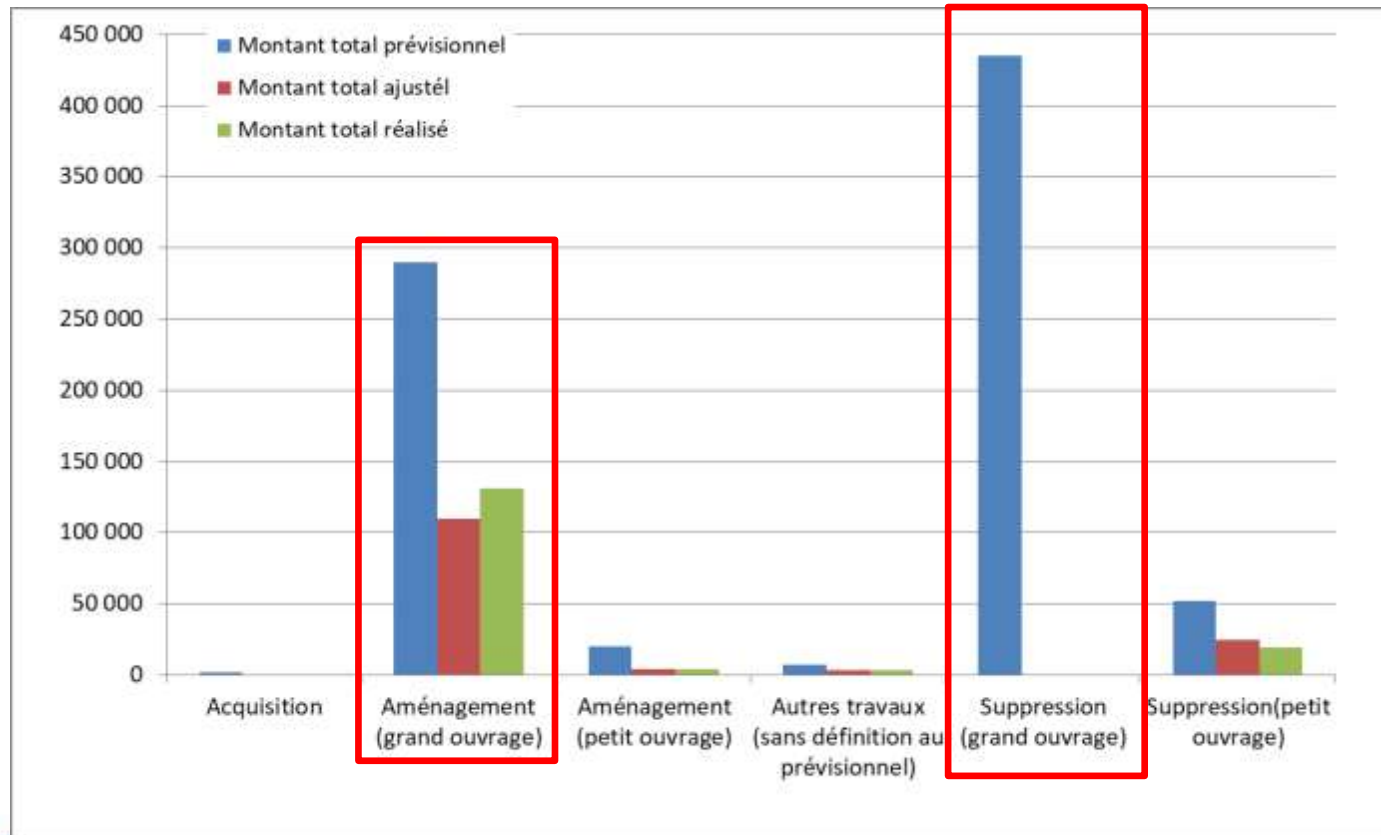


Bilan phase 1 et 2 : Continuité écologique

Montant prévisionnel : 806 000 €

Montant « Ajusté » : 143 132 € (18 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : 158 017 € (110 % de l'ajusté)



- Report de 4 opérations d'aménagements (dont 1 à 90 000 €)
- Report de l'opération d'effacement de Peyrelevade

Montant prévisionnel : 304 740 €

Montant « Engagé » : 444 613 € (146 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : En cours

Opérateurs :



Bilan phase 1 et 2 : Continuité écologique

Réalisations techniques phase 1 et (Engagé Phase 2) :

- 1 aménagement de grand ouvrage (10 ha)
 - o 1 passe à poisson – 1 contournement – Bassin de décantation(...)
- 1 aménagement de petits ouvrages (2 unités)
- 1 remplacement de passage busé
- 1 suppression de petit ouvrage
- Suppression de grands ouvrages (2 unités)
- Acquisition (pour suppression) (1 unités)

Opérateurs :



Thème : Préservation-Gestion des zones humides

- Acquisition foncière
- Travaux de gestion (entretien) des zones humides
- Travaux de restauration de zones humides
- Autre action de gestion des zones humides



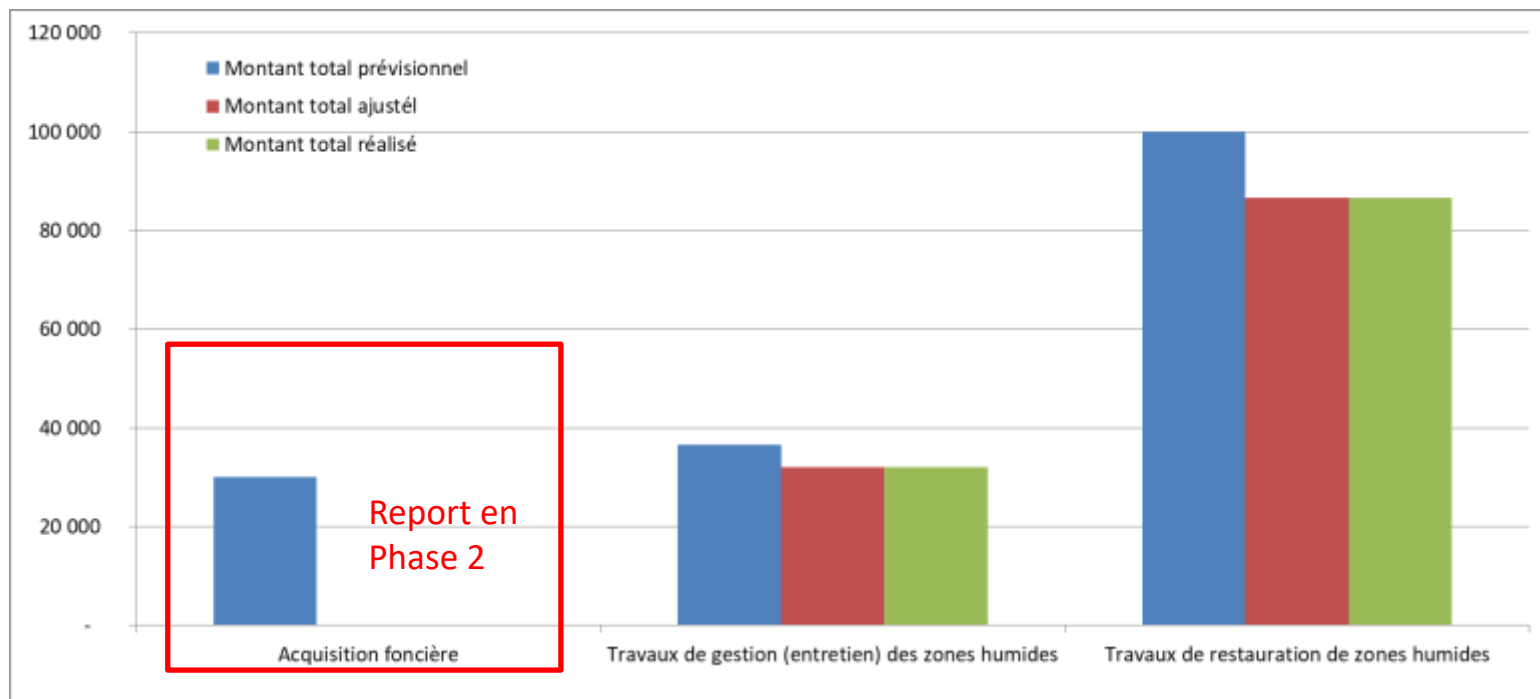
Bilan phase 1 et 2 : Préservation-Gestion des zones humides

Phase 1

Montant prévisionnel : 166 500 €

Montant « Ajusté » : 118 570 € (72 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : 118 570 € (100 % de l'ajusté)



Opérateurs :



Phase 2

Montant prévisionnel : 230 100 €

Montant « Engagé » : 258 863 € (113 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : En cours

Bilan phase 1 et 2 : Préservation-Gestion des zones humides

Réalisations techniques phase 1 et (Engagé Phase 2) :

- 75 ha contractualisés dans le RGZH
- 56 visites « Conseil » du RGZH
- 177 ha en pâturage
- 111 ha concernés par des travaux (dont 78 ha d'entretien) (77 ha)
 - 15 ha de bûcheronnage
 - 2 ha de décapage
- 9,2 km de clôtures (dont 4,7 en mobiles)
- Acquisition foncière (55 ha)



Opérateurs :



Thème : développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques

- Diagnostic Individuel d'Exploitation
- Accompagnement individuel
- Accompagnement collectif



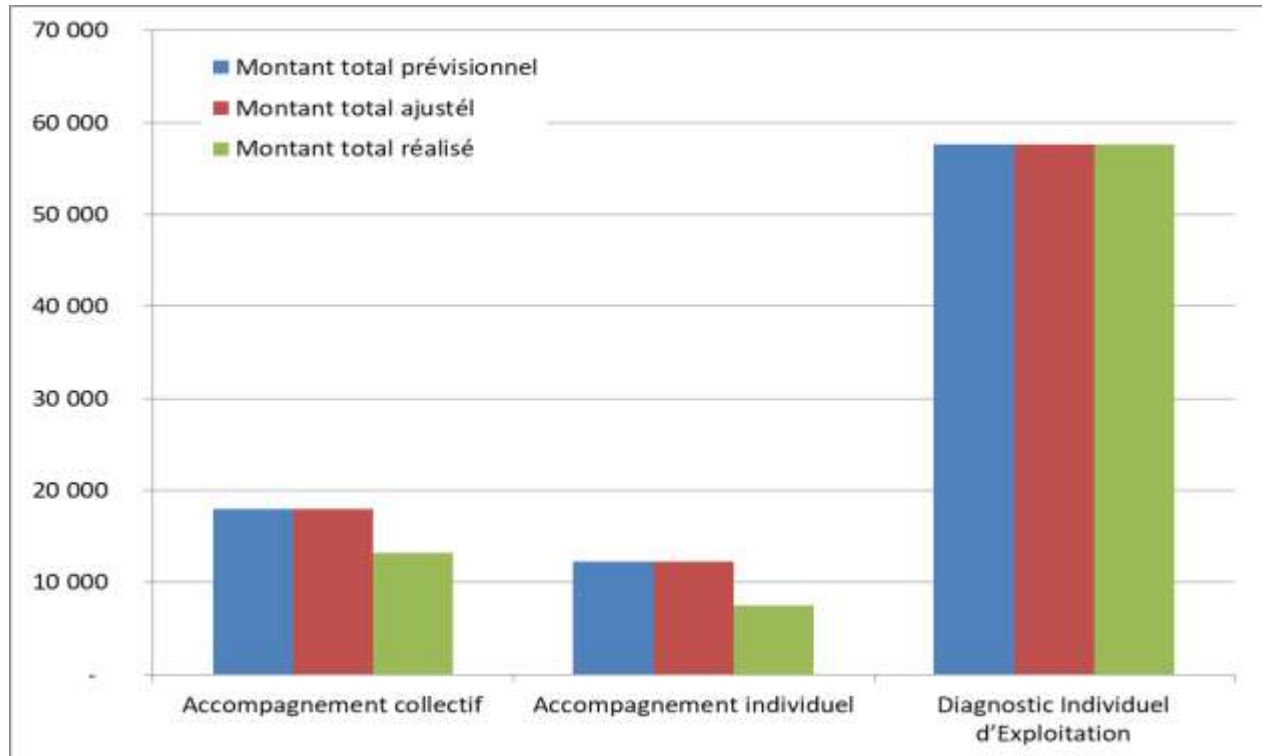
Bilan phase 1 et 2 : développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques

Phase 1

Montant prévisionnel : 87 900€

Montant « Ajusté » : 87 900 € (100 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : 78 300 € (89 % de l'ajusté)



Opérateurs :



Phase 2

Montant prévisionnel : 117 900 €

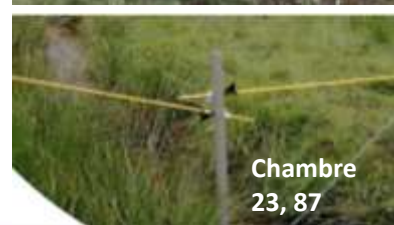
Montant « Engagé » : 106 888 € (90 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : En cours

Bilan phase 1 et 2 : développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques

Réalisations techniques phase 1 et (Engagé Phase 2) :

- 60 exploitants informés, sensibilisés
- Accompagnement collectif : 45 exploitants
 - 15 sessions
 - 97 jours (180 jours)
- Diagnostic Individuel d'Exploitation : 40 dossiers (80 dossiers)
- Accompagnement individuels (20 dossiers – 15 en attente)
- Ferme pilote / expérimentale (1 unité)



Opérateurs :



Thème : information, sensibilisation et communication

- Education à l'environnement des scolaires
- Information et sensibilisation du public
- Accompagnement collectif
- Mise en place de formations
- Mise en place d'outils de communication
- Organisation de manifestations et évènements



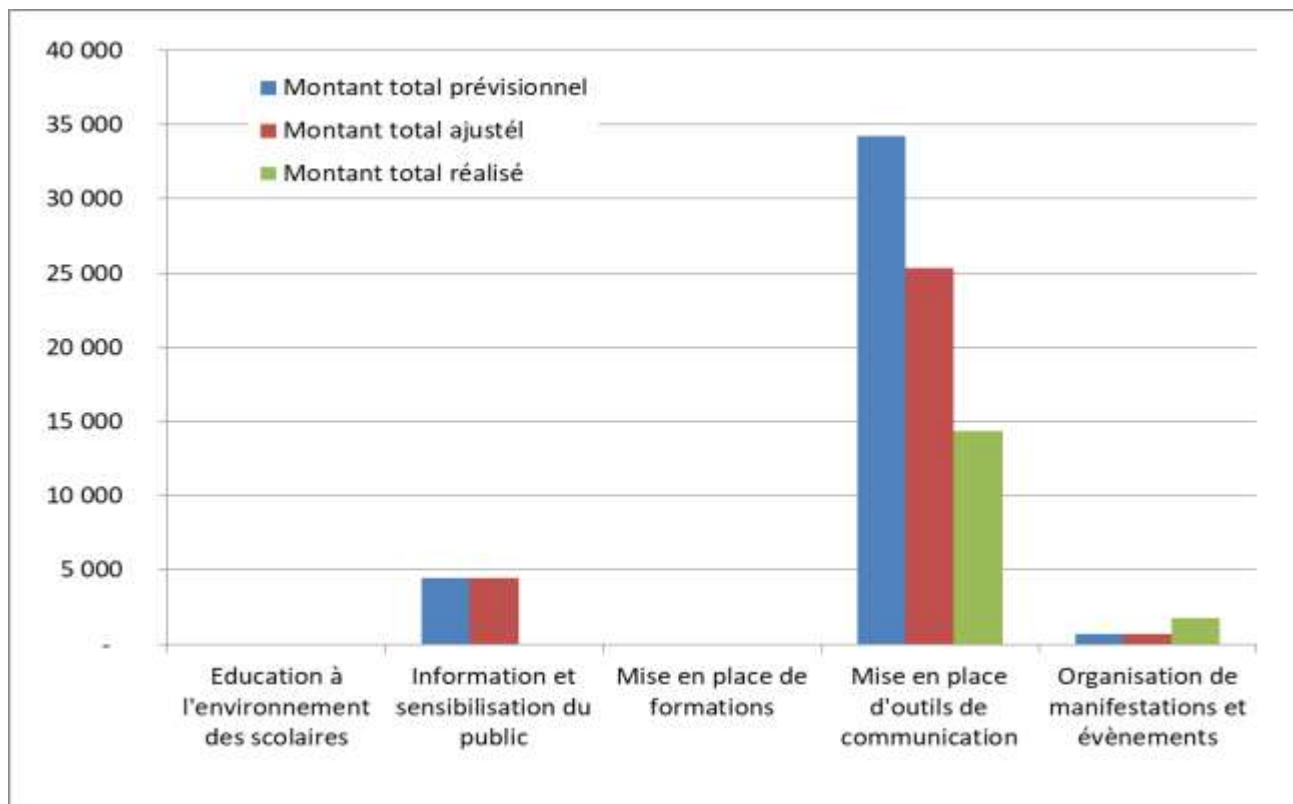
Bilan phase 1 et 2 : information, sensibilisation et communication

Phase 1

Montant prévisionnel : 39 399 €

Montant « Ajusté » : 30 503 € (77 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : 16 094 € (53 % de l'ajusté)



Opérateurs :



Phase 2

Montant prévisionnel : 85 603 €

Montant « Engagé » : 49 587 € (58 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : En cours

Bilan phase 1 et 2 : information, sensibilisation, communication

Réalisations techniques phase 1 et (Engagé Phase 2) :

- Scolaires : 3 classes – 55 enfants (5 classes – 95 enfants)
- Grand public :
 - 33 Supports de communication (28 supports)
 - 1 manifestation : ± 100 personnes (10 journées + 1 formation)
 - ± 7 600 personnes 'touchées'



Roll-up – Lettre d'info n°4 (EPTB V)

www.sourcesenaction.fr

Opérateurs :



Thème : Suivis Scientifiques

- Suivi biologique (piscicole, macro-invertébrés, diatomées, etc.)
- Suivi de qualité physico-chimique de l'eau
- Suivi d'espèces inféodées aux milieux aquatiques
- Suivi hydromorphologique
- Suivi zones humides
- Autre suivi milieux aquatiques



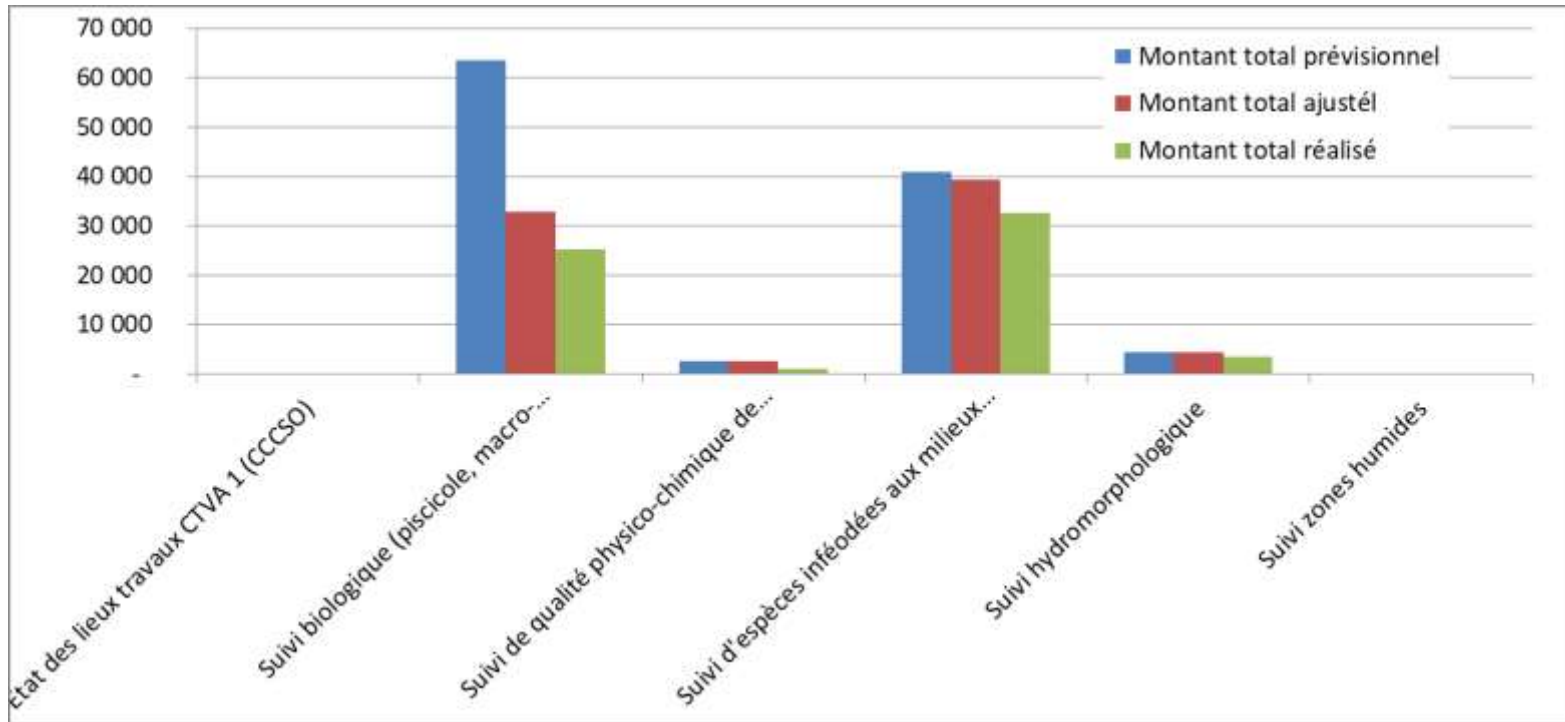
Bilan phase 1 et 2 : Suivis Scientifiques

Phase 1

Montant prévisionnel : 111 197 €

Montant « Ajusté » : 79 154 € (71 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : 62 275 € (78 % de l'ajusté)



Opérateurs :



Phase 2

Montant prévisionnel : 110 991 €

Montant « Engagé » : 103 719 € (94 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : En cours

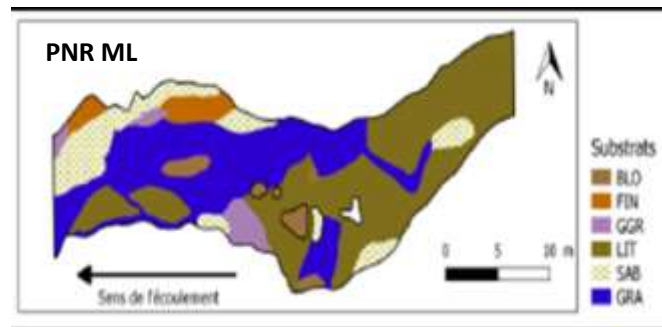
Bilan phase 1 et 2 : Suivis Scientifiques

Réalisations techniques phase 1 et (Engagé Phase 2) :

- 17 stations piscicoles (17 stations)
- 5 stations suivis physico-chimiques (0)
- Suivis espèces : 270 stations – 15 kml (100 – 15 kml)
- Suivis hydromorphologiques : 13 stations (0)



FDPPMA 19



FDPPMA 87



Opérateurs :



Thème : études complémentaires ou préalables à des actions

- Diagnostic et étude d'aide à la décision étangs
- Diagnostic et étude d'aide à la décision ouvrages transversaux
- Etude de maîtrise d'œuvre (définition et suivi des travaux)
- Plan de gestion des zones humides
- Autre étude complémentaire ou préalable



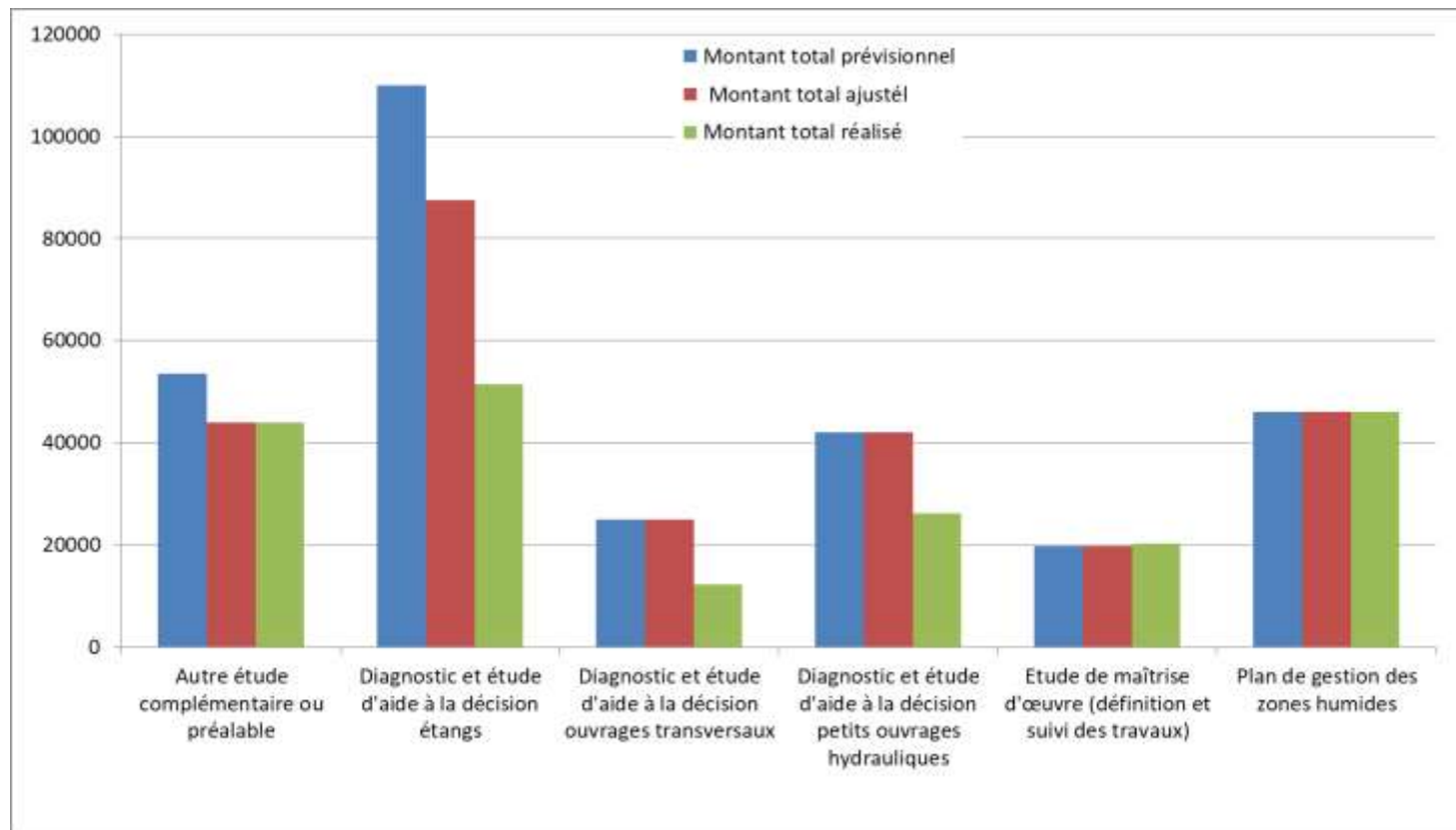
Bilan phase 1 et 2 : études complémentaires ou préalables à des actions

Phase 1

Montant prévisionnel : 296 233 €

Montant « Ajusté » : 264 286 € (89 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : 200 365 € (76% de l'ajusté)



Opérateurs :



Phase 2

Montant prévisionnel : 241 484 €

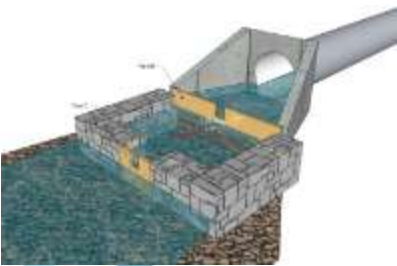
Montant « Engagé » : 172 708 € (71.5 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : En cours

Bilan phase 1 et 2 : études complémentaires ou préalables à des actions

Réalisations techniques phase 1 et (Engagé Phase 2) :

- 3 plans de gestion « Zones humides » (3)
- 24 diagnostics (Expérimentation bactériologique-Etude piézo) (151 unités)
- Etangs :
 - 81 diagnostics (80 diagnostics)
 - 77 propriétaires rencontrés
- Seuils :
 - 8 diagnostics (19 diagnostics)
 - 5 maîtrises d'œuvre
 - 14 propriétaires rencontrés



Opérateurs :



Thème : animation et coordination du programme

- Animation du volet agricole
- Animation et suivi des actions forestières
- Animation et suivi des travaux cours d'eau
- Animation pour la gestion zones humides
- Coordination du programme
- Animation « CAT PNR »



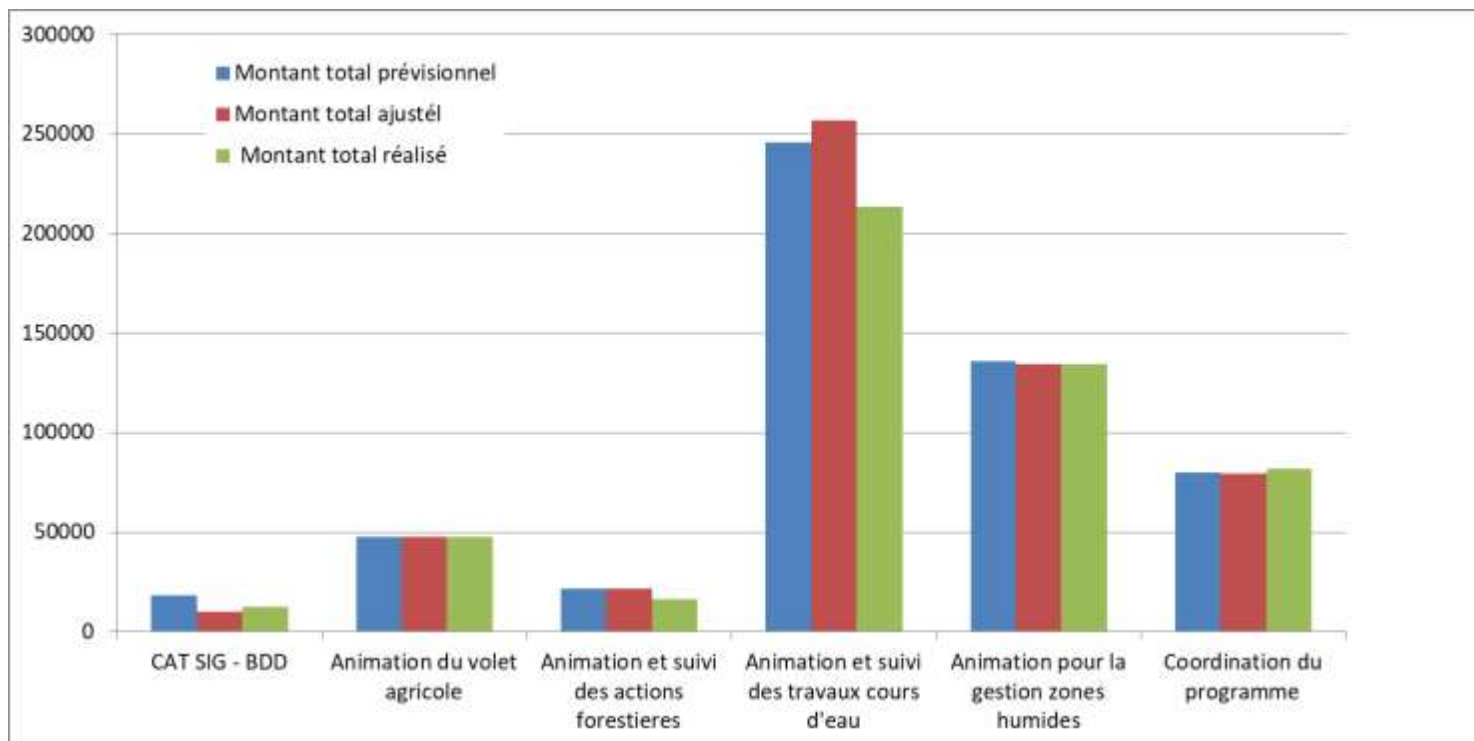
Bilan phase 1 et 2 : animation et coordination du programme

Phase 1

Montant prévisionnel : 549 573 €

Montant « Ajusté » : 550 323 € (101 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : 506 090 € (92% de l'ajusté)



Opérateurs :



Phase 2

Montant prévisionnel : 559 907 €

Montant « Engagé » : 543 977€ (97 % du prévisionnel)

Montant « Réalisé » : En cours

Bilan phase 1 et 2 : animation et coordination du programme

Réalisations techniques phase 1 et (Engagé Phase 2) :

- 8.8 ETP financés (9,3 ETP)
- 440 propriétaires rencontrés
- 10 chantiers forestiers accompagnés



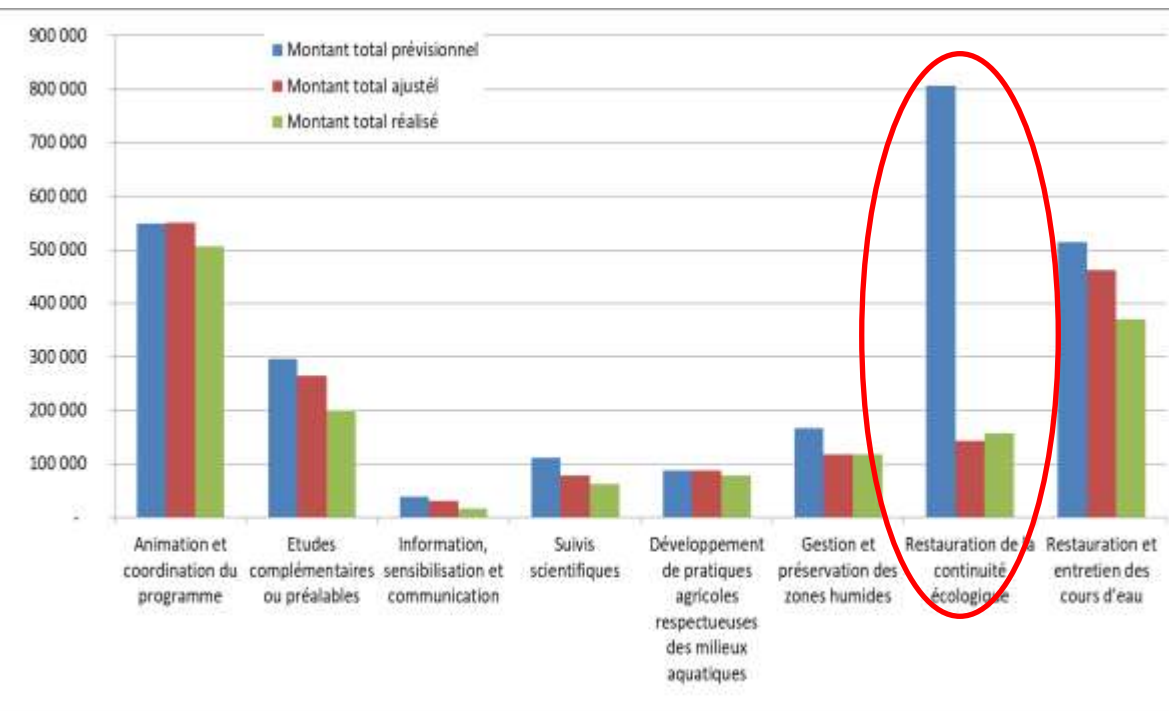
Opérateurs :



Bilan financier général Phase 1 et 2



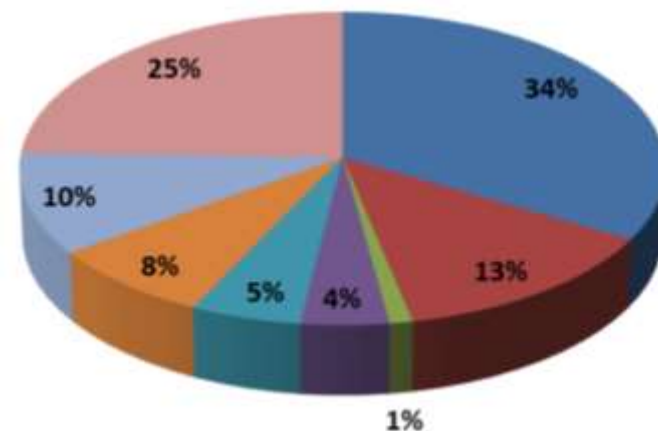
Bilan financier général Phase 1



Montant prévisionnel : 2 571 645 €

Montant « Ajusté » : 1 736 897 €
(68 %)

Montant « Réalisé » : 1 510 773 €
(87%)



■ Animation et coordination du programme

■ Suivis scientifiques

■ Etudes complémentaires ou préalables

■ Développement de pratiques agricoles respectueuses des milieux aquatiques

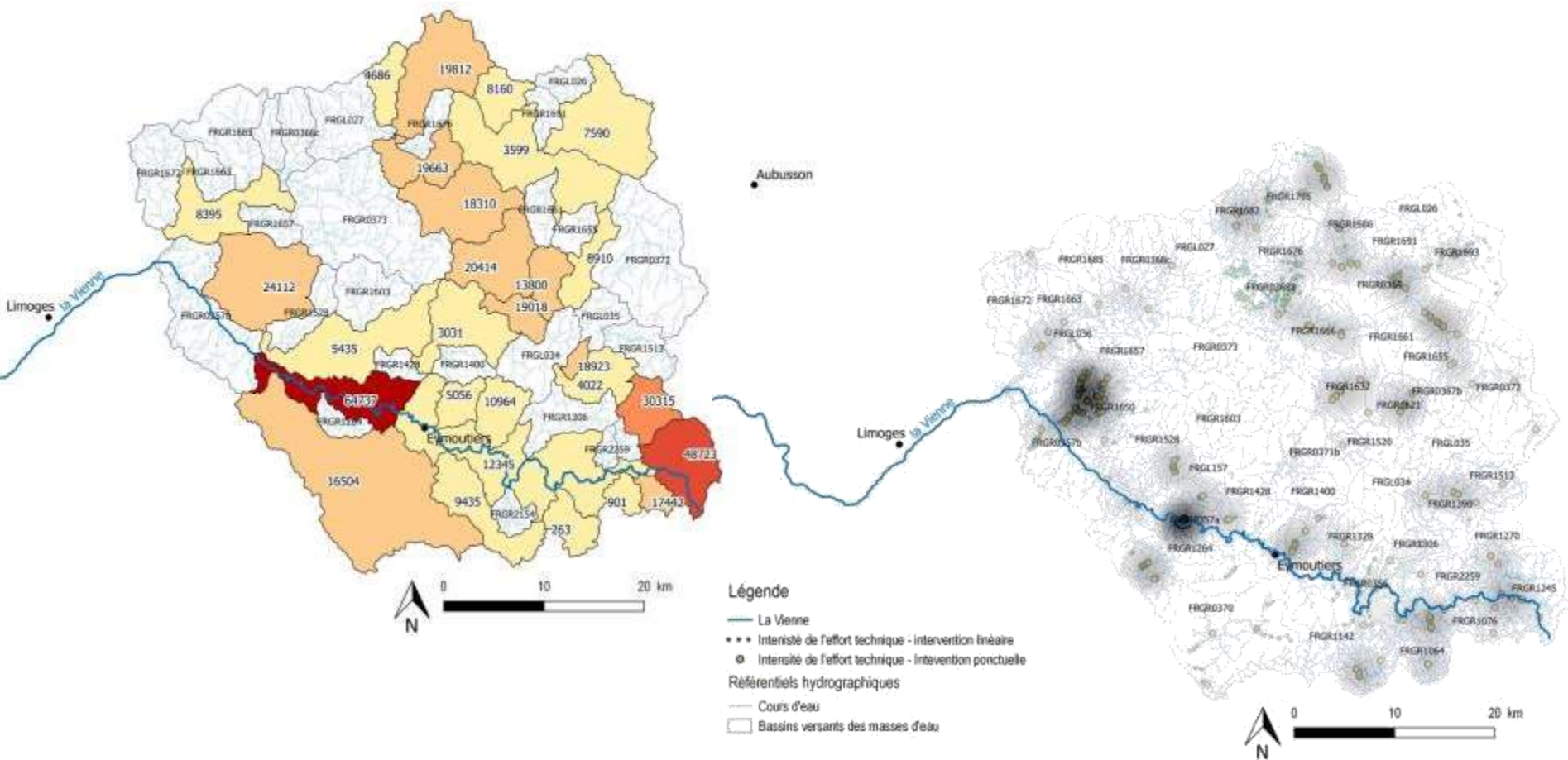
■ Restauration de la continuité écologique

■ Information, sensibilisation et communication

■ Gestion et préservation des zones humides

■ Restauration et entretien des cours d'eau

Bilan financier général Phase 1

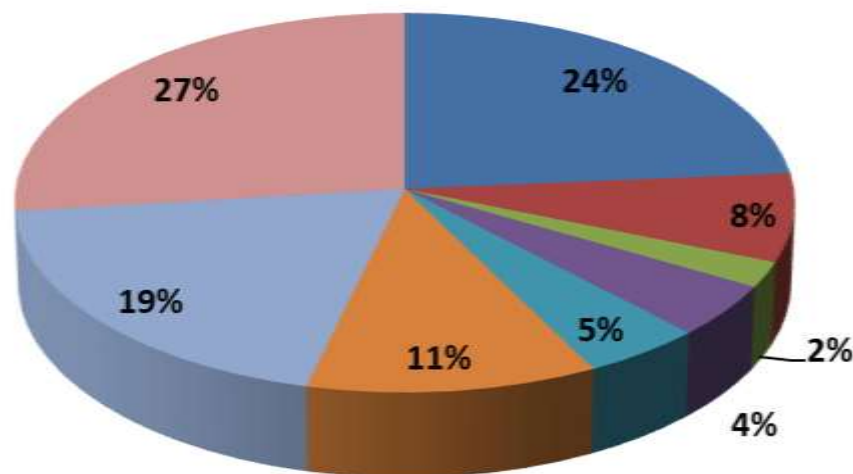


Bilan financier général Phase 2

Montant prévisionnel : 2 418 347 €

Montant « Ajusté » : 2 297 997 € (95 %)

Montant « Réalisé » : En cours



■ Animation et coordination du programme

■ Suivis scientifiques

■ Etudes complémentaires ou préalables

■ Développement de pratiques agricoles respectueuses des milieux aquatiques

■ Restauration de la continuité écologique

■ Information, sensibilisation et communication

■ Gestion et préservation des zones humides

■ Restauration et entretien des cours d'eau

Evolution des politiques d'interventions des partenaires financiers



Validation Octobre 2018



Validation juin 2018



Evolution des politiques d'interventions de l'Agence de l'Eau



- XI^{ème} programme réaffirme la prédominance de l'approche territoriale et l'intérêt de l'outil « contrat territorial »
- diminution de 10% par thématique des aides versées
- abandon du soutien financier des projets d'aménagements d'ouvrages hors Liste 2
- abandon du soutien financier pour des travaux d'entretien de milieux
- montant plancher pour les opérations à 5000€ **HT** et versement > 3000€
sauf pour les opérations d'information, communication, sensibilisation
→ versement > 1500€



Evolution des politiques d'interventions de la Région



- Niveau d'intervention de 20% en moyenne mais 30% pour les opérations d'effacements d'ouvrages transversaux (10% pour les aménagements en Liste 1 et/ou 2)
- Seuls les porteurs de projets d'un contrat territorial milieux aquatiques peuvent bénéficier d'un accompagnement de la Région
- Abandon des aides versées sur les postes de « Technicien Rivière » (soutien des postes de coordination) – en 2019, 10% d'aides seront versées (0% à compter de 2020)
- Abandon (sauf convention particulière) des aides pour les opérations de suivi, l'accompagnement agricole, les opérations de communication
- Abandon des aides pour les travaux d'entretien (10% en 2019 – 0% à compter de 2020)
- Versement minimum d'aide = 1 000 €



Evolution des politiques d'interventions de la Région



- Taux de réalisation minimum de 60% du programme opérationnel prévisionnel annuel (en cas de non atteinte, la Région se réserve le droit, sur la base d'un dialogue engagé avec le maître d'ouvrage de revoir le montant de son intervention)
- Pour les dossiers d'animation, programmes d'actions portant sur l'année civile, les demandes au titre de l'année N doivent être déposés avant le 31 décembre de l'année N-1
- Pour les dossiers de travaux, autres opérations, il est fortement recommandé de déposer avant le 15 juin de chaque année



Présentation et validation du programme d'action 2019



Présentation et validation du programme d'action 2019

Restauration et entretien des cours d'eau

Montant prévisionnel : 580 890 €

Montant « Ajusté » : 493 506 € (85 %)

+ 15 045 € d'opérations non instruites en phase 2

Soit 508 551 €

Modifications :

- 12 000 € reportés phase 2 sur phase 3
- 99 000 € sollicités en report phase 4

Prévisions techniques :

- 22 km de mise en défens
- 108 points d'abreuvement
- 30 franchissements – 4 ponts
- 1 km d'entretien de ripisylve
- 10,5 km de restauration de berge
- 0,4 km de diversification d'écoulements
- 2 ha de travaux forestiers en zones humides et berges

Opérateurs :



Présentation et validation du programme d'action 2019

Restauration de la continuité écologique

Montant prévisionnel : 388 000 €

Montant « Ajusté » : 636 464 € (164 %)

+ 392 500 € d'opérations non instruites
en phase 2 soit 1 028 964 €

Modifications :

- + 77 064 € reportés phase 2 sur phase 3
1 effacement – 2 aménagements
- + 194 500 € avancés de la phase 4 sur la phase 3
aménagement de plan d'eau – hors L2
- - 23 000 € reportés en phase 4
7 aménagements – 4 suppressions (petits ouvrages)

Prévisions techniques :

- 19 suppressions d'ouvrages (12 'petits' – 7 'grands')
- 12 aménagements d'ouvrages (6 'petits' - 6 'grands')
- 1 acquisition pour effacement en phase 4

Opérateurs :

Présentation et validation du programme d'action 2019

Préservation-Gestion des zones humides

Montant prévisionnel : 336 880 €

Montant « Ajusté » : 228 180 € (68 %)

Prévisions techniques :

- 43 ha d'entretien de zones humides
- 51 ha de restauration de zones humides

Modifications :

- Report de 30 000 € d'acquisition en phase 4
- Réduction technique et budgétaire (- 52 000 €) de travaux forestiers en zones humides

Opérateurs :



Présentation et validation du programme d'action 2019

Développement de pratiques agricoles respectueuses
des zones humides et des milieux aquatiques

Montant prévisionnel : 117 900 €

Montant « Ajusté » : 107 035€ (91 %)

Prévisions techniques :

- 40 Diagnostics Individuels d'Exploitations
- 173 jours d'accompagnements collectifs
- 5 accompagnements individuels

Modifications :

- 10 000 € annulés dédiés aux accompagnements individuels (peu de sollicitations)

Opérateurs :



Présentation et validation du programme d'action 2019

Information – Communication- Sensibilisation

Montant prévisionnel : 51 840 €

Montant « Ajusté » : 30 890 € (60 %)

Prévisions techniques :

- 7 classes (14 demi-journées)
- 10 journées 'grand public'
- 1 formation technique
- 12 outils de communication

Modifications :

- 21 500 € d'opération annulée dont le projet Educatif global sur 3 ans (54 700 € et l'animation associée)

Opérateurs :



Présentation et validation du programme d'action 2019

Suivis Scientifiques

Montant prévisionnel : 147 054 €

Montant « Ajusté » : 142 654 € (97 %)

Prévisions techniques :

- 40 stations de suivis piscicoles
- 22 stations de suivis hydromorphologiques
- 5 suivis de zones humides (suivis piézométriques et suivis bryophytes)
- 184 stations (dont points d'écoutes) avifaune – mammifères – amphibiens
- 2 stations de suivis physico-chimiques

Modifications :

- 4 400 € pour 8 stations de suivis piscicoles abandonnés (mais pris en charge en partie par le réseau FD87 / MEP19)

Opérateurs :



Présentation et validation du programme d'action 2019

Etudes complémentaires ou préalables aux travaux

Montant prévisionnel : 259 532 €

Montant « Ajusté » : 242 632€ (93 %)

+ 24 000 € d'opérations non instruites en phase 2

Soit 266 632 €

Prévisions techniques :

- Etude thermique des cours d'eau (30 stations)
- Expérimentation bactériologique (1 étude - 120 prélèvements)
- Plans de gestion Zones humides (3 unités)
- 16 diagnostics / aide à la décision 'ouvrages'
- 61 diagnostics /aide à la décision 'étangs'
- 45 études complémentaires avant travaux 'cours d'eau'

Modifications :

- 26 000 € annulés (report phase 4 à étudier)
- 42 633 € de la phase 2 reportés en phase 3 (cellule étang) mais 42 633 € de la phase 3 reportés en phase 4
- 10 000 € d'étude avant effacement d'un plan d'eau reporté de la phase 2 sur la phase 3

Opérateurs :



Présentation et validation du programme d'action 2019

Animation -Coordination

Montant prévisionnel : 567 597 €

Montant « Ajusté » : 518 428 € (91 %)

Prévisions techniques :

- 2 018 jours financés (environ 9,3 ETP)
 - ± 5,1 ETP 'cours d'eau'
 - ± 0,5 ETP 'agricole'
 - ± 0,2 ETP 'sylviculture'
 - ± 2,2 ETP 'zones humides'
 - ± 0,2 ETP CAT SIG-BDD
 - 1,3 ETP coordination générale

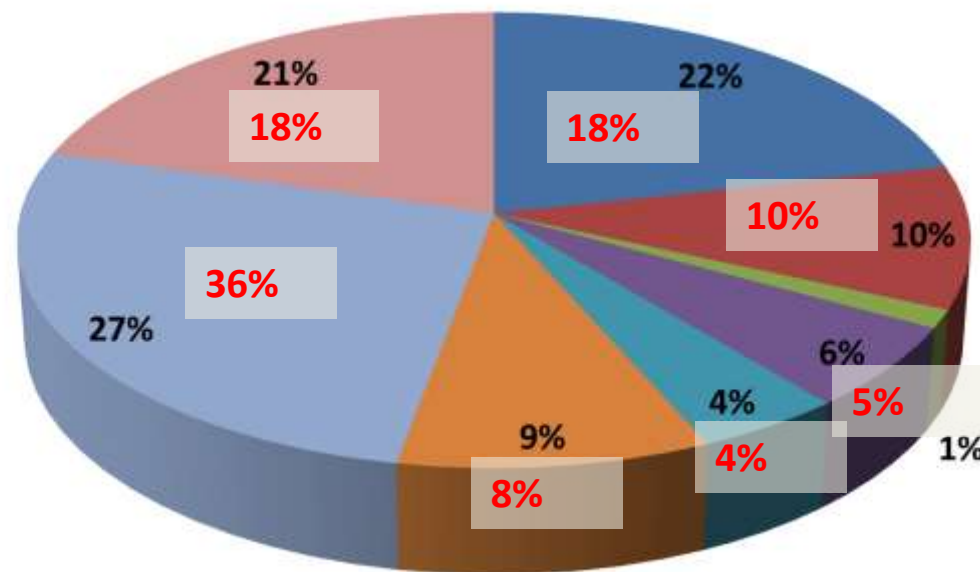
Modifications :

- 0,1 ETP de la CAT SIG-BDD abandonné (7 000 €)
- 0,2 ETP d'animation « projet pédagogique » abandonné (10 000 €)
- 0,2 ETP 'sylviculture' abandonné (11 750 €)

Opérateurs :



Bilan financier provisoire global Phase 3



Montant prévisionnel : 2 449 693 €

Montant « Ajusté » : 2 399 789 € (97 %)

Imputation budgétaire Agence (dossiers non instruits phase 2) :

2 831 334 € (115%)

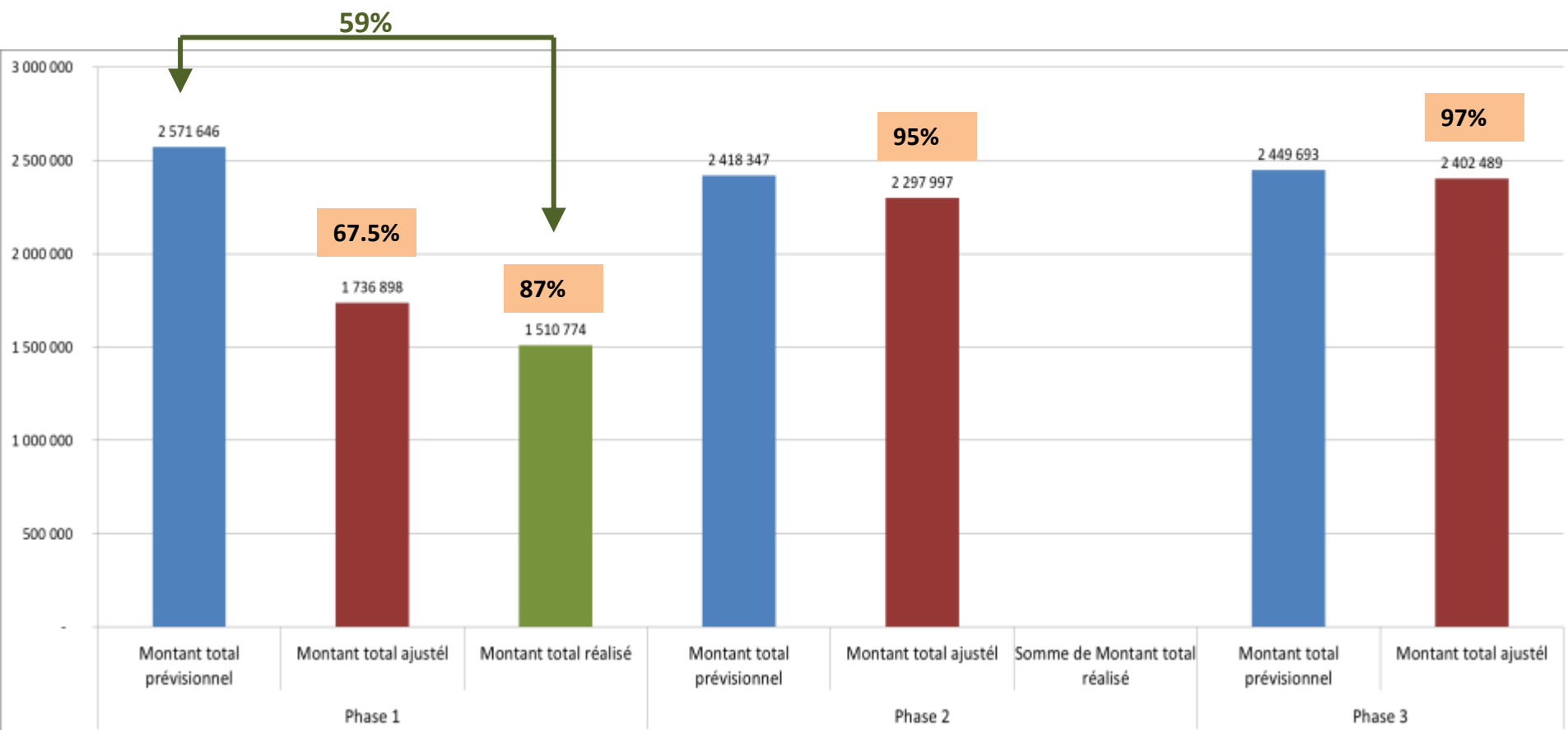
Aides prévisionnelles AELB Phase 3	
10 ème programme	11 ème programme
1 580 895	1 256 268
64%	51%

Aides ajustées AELB	
	1 061 777
	44%

Aides ajustées AELB + dossiers 2018	
	1 356 049
	47%

- Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques
- Animation et coordination du programme
- Gestion et préservation des zones humides
- Etudes complémentaires ou préalables à des actions
- Restauration de la continuité écologique
- Information, sensibilisation et communication
- Restauration et entretien des cours d'eau
- Suivis scientifiques

Synthèse financière Phase 1 – 2 - 3



Points d'actualités



Prochaines étapes

- XI^{ème} programme + Règlement d'Intervention Région + Informations budgétaires des Départements = Evolutions nombreuses avec des conséquences importantes pour les maîtres d'ouvrage
- 1^{er} semestre 2019 :

Suite à un temps d'intégration des nouvelles règles de financement et de réflexion / adaptation / mise à jour de la stratégie collective du contrat : présentation des ajustements de la programmation 2020-2022 de Sources en action et analyse des conséquences

= Formalisation contractuelle des modifications



Prochaines étapes

- Envoi du « recueil des réalisations 2017 » mi décembre
- Dépôts des demandes de subvention par les MO et démarrage des opérations de la phase 3
Dépôts pour l'animation avant le 15 décembre 2018
- Janvier : validation des DIE

4/ Gestion et préservation des zones humides

Objectifs

- Maintenir et améliorer les connaissances
- Développer les zones humides

Indicateurs généraux des actions

Les plans de gestion des zones humides ont été réalisés en 2017. Les zones humides ont été classées en fonction de leur état de conservation. Les zones humides ont été classées en fonction de leur état de conservation. Les zones humides ont été classées en fonction de leur état de conservation.

Résultats 2017

Type	Nombre	Montant financier (euros)
Nombre de zones humides classées	10	10 000
Nombre de zones humides classées	10	10 000
Nombre de zones humides classées	10	10 000
Nombre de zones humides classées	10	10 000
Nombre de zones humides classées	10	10 000
Nombre de zones humides classées	10	10 000
Nombre de zones humides classées	10	10 000
Nombre de zones humides classées	10	10 000
Nombre de zones humides classées	10	10 000
Nombre de zones humides classées	10	10 000

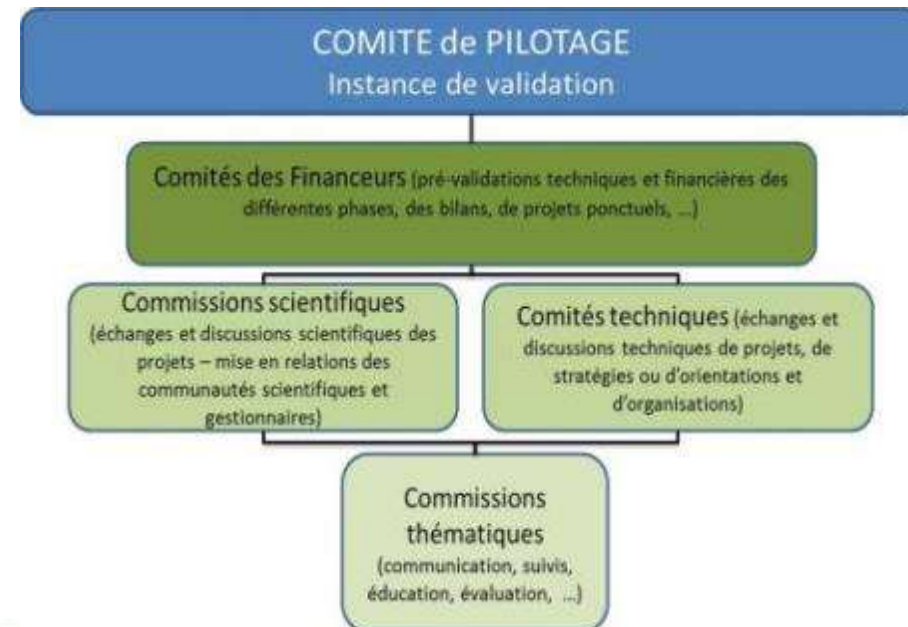
Bilan financier

Montant décaissé	Montant de la subvention	Montant de la subvention
118 570 €	118 570 €	73%



Prochaines étapes

- 1^{er} semestre : Organisation des Commissions thématiques a minima sur :
 - La communication
 - Les Suivis piscicoles / thermiques
 - Commission Scientifique
 - Agriculture
- Organisation d'une journée technique de terrain (appel à volontés)
- Améliorer la gouvernance de Sources en action
 - Automatiser les comités de financeurs
 - Revoir le format des COTECH



Questions → Réponses



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT



www.sourcesenaction.fr



Pauline BENESTEAU

05 55 06 39 42

p.benesteau@eptb-vienne.fr



Guillaume RODIER

05 55 96 97 01

g.rodier@pnr-millevaches.fr



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

